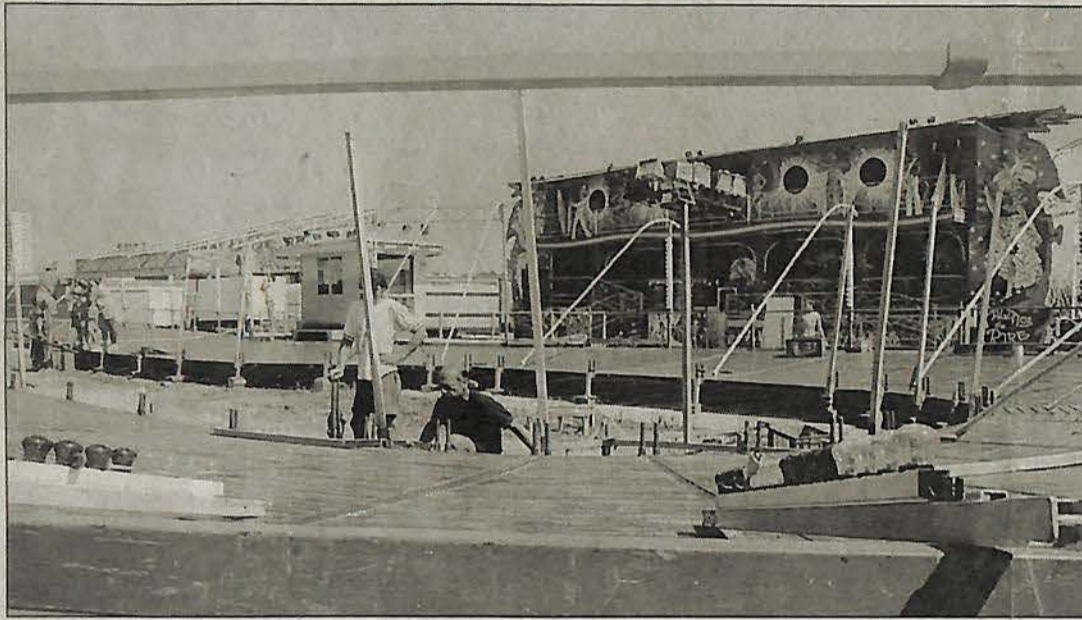


"Demain soir, on ouvre !"

Malgré deux ordonnances de référé les interdisant, les manèges du Luna Park des Sablettes effectueront leurs premiers tours demain samedi

Baou Rouge. Jean Michel, adjoint délégué à l'environnement, nous a précisé hier, que le problème du chemin du Baou Rouge soulevé dans nos colonnes par Jean-Pierre Delecroix était en instance d'être résolu. "Nous avons convenu de faire apposer au début du chemin un panneau signalant la voie privée et l'interdiction absolue de stationner. La priorité est donnée aux véhicules d'intervention et l'enlèvement des voitures particulières étrangères au Baou Rouge sera effectué par la fourrière." Jean Michel profitait de l'occasion pour attirer l'attention sur "le comportement irresponsable et criminel des individus qui brisent la barrière de la corniche de Fabrègas, mettant ainsi en danger la vie des gens en cas d'incendie." Attention aux PV et à la fourrière ! Cet été, il n'y aura pas de pitié pour les contrevenants inconscients.

Carrefour Ivaldi. Renzo Mei, fidèle lecteur de notre chronique d'échos, nous a téléphoné hier pour nous signaler que les travaux du carrefour Ghibaudo-Ivaldi dont nous relations la relative lenteur, étaient en fait en phase d'achèvement, et même en avance sur le calendrier. "Ces travaux très importants seront achevés fin juillet, nous précisait-il, avec un bon mois d'avance sur le calendrier." Une bonne nouvelle pour tous ceux qui depuis des semaines slaloment entre les balises et les feux rouges.



Bien que hors-la-loi, le Luna Park ouvrira ses portes demain samedi à 21 heures.

Jour J-1 pour les forains du Luna Park des Sablettes qui annonçaient, hier, l'entrée en action des manèges demain samedi 29 juin à partir de 21 heures. Bravant les interdits, les décisions de justice, les refus réitérés du maire et de plusieurs associations d'habitants des quartiers sud, les artisans forains n'ont pas reculé d'un pas et, toujours mus par cette irrépressible volonté de vivre et travailler, pendant les mois de juillet et août, là où on les a accueillis pendant des années, ils lanceront la musique demain, à la nuit tombée.

MAURICE PAUL n'est pas disposé, lui non plus, à faire machine arrière. Il a d'ailleurs rédigé une lettre adressée aux habitants des quartiers sud de La Seyne dans laquelle il rappelle "l'affaire du Luna Park" de son origine à nos jours, et confirme, sans ambiguïté, que "la balle est aujourd'hui dans le camp du Préfet du Var" et que "le

pouvoir des élus et la justice ne doivent pas être bafoués."

"A Saint-Tropez, le Luna Park est installé au carrefour de La Foux; à Hyères, il est dans le Tombolo de Giens, poursuit le maire. Ici, pourquoi veut-on qu'on le laisse absolument au coeur même d'un quartier où l'on compte de très nombreuses résidences ?

Mais je tiens à préciser, concernant la commune d'Ol-

lioules, que je n'ai pas consulté le maire et qu'il n'a jamais été dans mon intention de lui imposer quoi que ce soit, d'autant que lorsque j'ai émis cette idée devant les forains, ceux-ci l'ont catégoriquement rejetée."

Il est vrai que pour les artisans forains, aujourd'hui il n'y a que les Sablettes qui leur aillent. Tous les manèges sont quasiment montés et normalement, dans le courant de la nuit dernière, deux nouveaux convois étaient attendus, qui s'ajoutent à la quinzaine déjà en place.

"Comme l'ont constaté nos deux avocats, maîtres Yves-Eric Massiani et Jean-Luc Mauduit, expliquait hier Patrick Tewe, porte parole des forains, le conseil municipal de La Seyne n'a jamais adopté



Les affiches sont là pour confirmer la chose.

les délibérations permettant au maire d'estimer en justice contre nous, pour les deux ordonnances de référé qui nous ont récemment condamnés.

De plus, ces deux ordonnances ne nous ont, à ce jour, jamais été signifiées par aucun huissier, donc, nous les ignorons. Nos avocats ont relevé appel et saisi le premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui aura pouvoir, s'il le décide, de suspendre ces deux ordonnances.

Et comme nous sommes décidés à aller jusqu'au bout, si la cour d'appel ne suffit pas, nous irons en cassation."

LA PREFECTURE REFLECHIT

La détermination des forains ne fait pas de doute, et depuis hier, des affiches de 4 mètres sur 3 annoncent l'ouverture du Luna Park des Sablettes pour demain soir et pour la durée de la saison estivale.

"Nous nous sommes installés avec la ferme intention de

réduire au minimum les nuisances, poursuit Patrick Tewe, et nous avons même demandé au propriétaire d'un manège trop bruyant d'aller s'installer dans une autre ville afin d'épargner les riverains seynois.

Enfin, nous avons tout mis en place pour que la saison se déroule sans incident et sans trop de nuisances" (voir ci-contre).

Du côté de la préfecture, on se penche avec une attention toujours très soutenue sur le dossier du Luna Park. "On regarde les textes, nous apprendrait-on hier, afin de savoir parfaitement, si la procédure introduite par les conseils des forains a une quelconque conséquence sur l'exécution des décisions de justice. Toujours est-il que, pour l'instant, nous étudions le dossier et prenons le temps nécessaire à la réflexion. Mais que tout le monde sache, une fois pour toutes, que les pressions, d'où qu'elles viennent, ne nous impressionnent pas."

A.F.

Le soutien des Bouglione

■ Hier soir, les responsables du Luna Park ont reçu un message de soutien de la famille Bouglione, du cirque d'hiver à Paris, qui déclare :

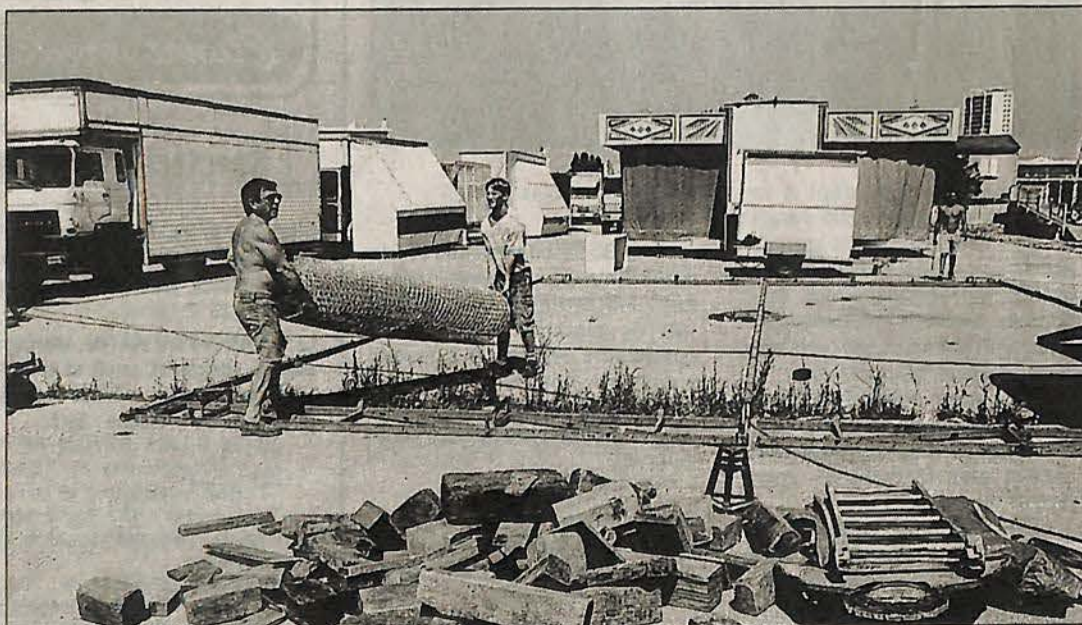
"Venant d'être informé des obstacles élevés à l'encontre de la poursuite de vos activités

culturelles pour l'animation du quartier des Sablettes pendant la saison estivale 1996, nous vous assurons notre total soutien.

Vous pouvez faire état de la présente auprès de la population et notamment de la jeunes-

se de La Seyne et de toutes autorités compétentes."

D'autres messages de soutien de personnalités nationales et d'artistes devraient parvenir aux forains du Luna Park, précisait, hier, en fin de journée, leur porte-parole.



Un karting, oui, mais pas celui qui avait été prévu par les élus.

(photos Stéphane Doussot)

La dernière fête

■ Voici le texte que nous a fait parvenir, hier soir, Patrick Tewe, porte-parole des forains.

"Les artisans forains du Luna Park qui sera inauguré samedi soir à 21 heures tiennent à exprimer leurs excuses et leur plus profond regret auprès des riverains du fait des nuisances sonores qui résulteront de l'obligation de faire fonctionner leurs manèges avec des groupes électrogènes spécialement

loués en raison du refus de l'EDF d'alimenter en électricité le Luna Park sur instruction de la ville de La Seyne.

"Les artisans forains ont saisi les autorités judiciaires compétentes et les pouvoirs publics afin que la situation soit rétablie le plus tôt possible pour le bien être de tous les Seynois et pour que vive la dernière fête aux Sablettes cet été."